

Réponses François de Mazières – Liste d’Union pour Versailles

Ces questions concernent la vie des habitants du quartier de Porchefontaine. Elles complètent le questionnaire relatif à VGP et à la commune de Versailles élaborés avec les autres associations membres de l’association SAVE, disponible sur le site de cette association. Nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce questionnaire question par question en nous retournant, avant le mercredi 11 mars 2020, vos réponses à contact.sdip@gmail.com. Vos réponses seront diffusées à tous nos membres et mises en ligne en accès public sur le site de SAVE (save1.fr) et sur celui du SDIP.

Circulation de transit

1. La rue du Pont Colbert à l’entrée de Versailles est parcourue quotidiennement par un flux important de véhicules et de poids lourds, dont une partie ne fait que traverser Porchefontaine augmentant la circulation dans le quartier avec tous les inconvénients qui en découlent : insécurité, pollution sonore et atmosphérique, encombrements, etc... Lors de l’étude préalable à la construction du tunnel de l’A 86, un échangeur avait été prévu place Louis XIV justement pour supprimer le trafic de transit par Porchefontaine. Quelles solutions proposez-vous pour réduire la circulation de transit Le projet de l’échangeur Place Louis XIV pourrait-il être réétudié ?

Pour éviter la circulation de transit est notamment de réguler la circulation des poids lourds nous procéderons à des contrôles de police réguliers. Toutefois, ces contrôles ne peuvent être effectués que dans des endroits appropriés où l’arrêt de ces engins peut se faire sans bloquer toute la circulation. De telles opérations doivent en outre être organisées avec la police nationale car la police municipale n’est pas compétente pour la répression des infractions les plus graves à la circulation des poids lourds, seule vraiment dissuasive à leur égard. En effet le montant des amendes encourues pour les infractions du ressort de la police municipale est souvent trop faible pour produire des effets durables. Nous étudions également la mise en place de système de vidéo-verbalisation ciblée sur les poids lourds sur quelques axes principaux.

Par ailleurs, en lien avec le conseil de quartier, nous étudierons, comme nous l’avons déjà fait, le moyen de dissuader les flux de transit en mettant en œuvre des sens de circulation dissuasifs, ceci ne pouvant se faire qu’avec les usagers du quartier.

Nous attendons également un impact positif de la rénovation de l’échangeur RD 91. RN 12.

L’aménagement de la Place Louis XIV, à cheval entre notre commune et celle de Viroflay sur une voie départementale est un sujet complexe qui sera à nouveau évoqué avec nos partenaires.

Transports en commun

Les personnes à mobilité réduite (PMR) ne peuvent que difficilement accéder aux quais de la gare RER de Porchefontaine. L’installation d’un ascenseur donnant accès aux deux quais est une solution possible ne nécessitant pas un budget trop important, au regard des 40 millions investis pour

l'aménagement de l'accès dans les deux gares à Viroflay. Quelle sera votre action auprès de la SNCF Réseau pour améliorer l'accessibilité aux quais ?

La demande a été faite avec insistance par la ville à la SNCF, mais le nombre des passagers transitant par cette gare est insuffisant selon les critères de la SNCF pour justifier l'installation d'un ascenseur. Nous continuerons à porter ce dossier avec énergie pour qu'une solution soit enfin proposée par la SNCF.

2. L'exclusion numérique met un nombre important de personnes devant la difficulté de commander en ligne leurs billets de train. Prendrez-vous des mesures pour rétablir des guichets « Grandes Lignes » à Versailles ? Si oui, où et comment ?

Dès que nous avons eu connaissance de la décision de la SNCF de supprimer ces guichets Grande ligne, décision prise sans aucune concertation, j'ai saisi la présidente Valérie Péresse et Alain KRACOVITCH, Directeur général SNCF Transilien et mobilité pour que cette dernière puisse être reconsidérée.

La SNCF a cependant maintenu sa décision comme dans toutes les nombreuses autres gares s'étant vues supprimer leurs guichets.

A ma demande, Alain BERTET, Président de l'Office de Tourisme, a alors rencontré la Directrice des ventes, SNCF Mobilités, afin d'étudier la faisabilité de la vente par l'Office de Tourisme d'une billetterie SNCF. Ce projet n'a malheureusement pu être retenu, car outre la nécessité d'un investissement trop important en matériel et en formation du personnel, au regard des ventes prévisionnelles, l'accueil y serait insatisfaisant tant pour les clients versaillais que pour les nombreux touristes (260 000 visiteurs) lesquels restent la mission principale de l'Office de Tourisme (longue file d'attente au milieu des touristes pour les Versaillais qui viendraient acheter leur billet – accueil des touristes mis en attente durant le temps nécessaire à la vente des billets SNCF).

Il a donc été demandé à ce que les agents des Maisons de Quartier se tiennent à la disposition des Versaillais peu à l'aise avec l'outil informatique, pour les aider à effectuer l'achat de leurs billets de train par Internet.

3) Le T6 et l'ouverture de la piscine des Bertisettes (2021) vont augmenter l'attrait de voyageurs versaillais. Comment faciliter la desserte de ces deux pôles importants ?

La ville de Versailles avait proposé que la ligne 2 aille jusqu'au Bertisettes, mais compte tenu de l'absence de quais de bus supplémentaires disponibles et de la difficulté du retournement des véhicules, le maire de Viroflay n'a pas souhaité donné suite.

L'intercommunalité et la ville de Versailles travaillent par ailleurs sur l'aménagement du passage pédestre du chemin du Cordon.

Aménagement urbain

1) Enfouissement des lignes aériennes : Les travaux d'enfouissement des lignes aériennes ont été réalisés à un rythme soutenu pendant la mandature qui s'achève. Il reste néanmoins plusieurs tronçons à traiter ; Pouvez-vous vous engager à réaliser la totalité des travaux restants et préciser la date butoir d'achèvement

L'objectif de la Ville, du SIGEIF et d'Enedis est d'achever l'enfouissement de lignes aériennes sur l'ensemble du territoire de Versailles, d'ici 2024.

Pour le quartier de Porchefontaine, les travaux d'enfouissement vont donc se poursuivre, selon le calendrier prévisionnel suivant :

- *Rue Berthelot, enfouissement en cours entre la rue Jean de la Fontaine et le camping*
- *Rue Molière, enfouissement en cours entre la rue Boileau et l'impasse Lully*
- *Rue Molière, enfouissement entre Lully et rue Yves le Coz, à partir de juillet 2020*
- *Rue Corneille, entre la rue Sarrault et la rue Yves le Coz, enfouissement en 2020*
- *Rue Lamartine et rue Ploix : enfouissement en 2020*

2) Entretien des chaussées : Plusieurs rues du quartier ont des chaussées en très mauvais état. Quel sera votre politique en matière d'entretien.

L'entretien des chaussées sera poursuivi. La programmation pour 2020 est la suivante :

- *Rue Berthelot : réfection du tapis et des trottoirs à partir de mai 2020.*
- *Rue Coste : entre la rue Rémont et la rue Jean de La Fontaine : réfection du tapis en 2020.*
- *Rue Corneille : entre la rue Albert Sarrault et la rue Yves Le Coz : réfection du tapis en 2020*

3) Remblais des voies du réseau SNCF : Les talus des voies de chemins de fer occupent une place importante dans le quartier. Mal entretenus et ne faisant l'objet d'aucun aménagement, ils nuisent à l'esthétique du quartier. Que comptez-vous faire pour remédier à cette situation

Il est vrai que nous déplorons la manière dont la SNCF Réseau gère la végétation de ces talus. A plusieurs reprises nous avons appelé l'attention des responsables sur le mauvais entretien de ceux-ci et avons sollicité leur calendrier d'intervention.

Nous envisageons de passer une convention avec SNCF Réseau afin de confier l'entretien, notamment des parcelles les plus visibles, aux services de la Ville.

4) La rue de la Sablière située à la fin de la rue Rémont est très utilisée par les habitants du quartier pour rejoindre à pied les gares de Viroflay Rive Gauche (accès vers Paris, La Défense et vers Chatillon – Montrouge par le T6). Elle est difficilement praticable et nécessite une sérieuse remise à niveau (revêtement, éclairage, sécurisation). Dans le cadre de l'intercommunalité, pensez-vous qu'il soit possible à court terme de programmer des travaux afin de rendre à cette rue un bon niveau de praticabilité.

Nous prévoyons effectivement de mener ce projet en s'appuyant sur VGP dans les prochains mois.

5) Le parking dit du stade est multi usage (clubs et associations sportives, actifs, résidents du quartier, promeneurs, etc.). Il n'est que rarement saturé

Des réunions de concertation et notamment en 2019 en présence du Maire avec le conseil de quartier, le SDIP, les Présidents des clubs de foot et rugby ont été organisées. L'expérimentation de la fermeture est achevée, l'ouverture permanente a repris. L'ouverture de places supplémentaires est à l'étude sur la bande non exploitée à l'entrée du stade et du parking.

6) L'entrée de Versailles par la rue du Pont Colbert n'est pas correctement entretenue et n'est pas esthétique. Le rattachement à la commune de Versailles du côté de cette rue précédemment sous la responsabilité de la commune de Jouy-en-Josas permettra de traiter ce problème de façon plus

homogène. Avez-vous l'intention d'engager des travaux pour améliorer cette entrée principale dans la ville de Versailles ? Si oui à quelle échéance ?

Le réaménagement d'ensemble de cette entrée de ville sera mis en œuvre une fois que la petite portion du quartier située à Jouy sera effectivement rattachée à la commune de Versailles, afin d'avoir un traitement homogène. Cela ne pourra donc être entrepris qu'à partir de janvier 2021. Notre projet est d'y créer une piste cyclable séparée de la chaussée, les études étant engagées dès 2020. D'ores et déjà il est prévu de retirer les plots béton installés sur certaines places de stationnement (mais maintien de ceux qui permettent de favoriser la visibilité au droit de sorties des résidences).

Nuisances sonores

1) Survols du quartier : De nombreux aéronefs survolent le quartier de Porchefontaine (notamment de mai à octobre) en ne respectant pas les textes réglementaires qui fixent les itinéraires et les altitudes. Comment comptez-vous agir pour intervenir auprès des instances compétentes dans le but de réduire ces nuisances et pénaliser les infractions.

Nous avons obtenu un siège supplémentaire pour Versailles au sein du comité du suivi de la charte qualité de l'environnement sonore de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay. Il est important de faire remonter les plaintes des riverains au sein de cette instance.

3. Bruits du trafic ferroviaire : La circulation ferroviaire génère une forte nuisance sonore le long des différentes voies et notamment au niveau des ponts (avenue de Porchefontaine, avenue de Louvois, rue Yves Le Coz). Quelles actions prévoyez-vous à court et moyen terme pour réduire ces nuisances ?

Nous rappelons régulièrement à nos interlocuteurs de la SNCF le besoin de limiter ces nuisances, mais il relève de la seule compétence de la SNCF d'entreprendre les travaux nécessaires.

Vie locale

1) Les commerces : La rénovation du cœur de quartier, du square Lamôme et le passage en « zone 30 » de Porchefontaine devaient impulser un nouvel élan à la vie locale. Au regard des montants investis, les résultats ne sont pas très probants et les commerces continuent à fermer. Quelles mesures prévoyez-vous pour redynamiser le quartier, favoriser l'implantation de nouveaux commerces et inciter les habitants à effectuer leurs achats dans les quartiers ?

Il est vrai qu'il est difficile de dynamiser le commerce dans ce quartier, où la demande est très locale avec une population active qui, en semaine, rentre après la fermeture des magasins.

Nous ferons de la revalorisation des boutiques une de nos priorités pour le quartier grâce à :
- La poursuite du soutien pour dynamiser l'association de commerçants de Porchefontaine (ACAVP)
- La prise de contact avec l'ensemble des propriétaires des commerces actuellement fermés.
- L'étude de solutions de stationnements supplémentaires pour favoriser l'accès aux commerçants.

Plusieurs projets de réouvertures sont d'ores et déjà imminents : les locaux des enseignes Best Time et Pierre et Tim Cookies vont être réunis et transformés en un magasin bio (Locabio), le propriétaire du local de la Banque populaire nous a informés être à quelques jours d'une annonce intéressante pour

le quartier, Natura Pizza sera un lunettier, les boutiques situées rue Yves le Coz vont être rénovées par le nouveau propriétaire de l'immeuble.

- 2) La maison médicale est un très beau projet qui devrait aboutir fin 2021. Comment agir pour attirer des professionnels de santé et favoriser leur installation ?

Le permis délivré le 6 novembre été purgé de tout recours, et les financements accordés. La phase de préparation du chantier (sondage de sol, études techniques, ...) est en cours.

La date de cession est prévue d'ici la fin mars. Le chantier démarrera courant mai à la fin de la phase d'étude.

Côté cabinet professionnels de santé les choses avancent également. Se sont associés à la démarche : les 3 généralistes du quartier, des ostéopathes, un podologue, 2 sages-femmes et une gynécologue et 2 femmes généralistes se sont également montrées intéressées.

- 3) Le marché : Il semble que les tarifs de location d'emplacements au marché de Porchefontaine soient plus élevés qu'à Notre Dame. Cette différence pénalise la présence de commerçants le mercredi et la clientèle du quartier. Avez-vous l'intention de revenir sur cette différence ?

Les tarifs de location d'emplacement pour le marché Notre Dame et Porchefontaine sont identiques : rapporté au nombre de séance par mois, le tarif par séance est de 2,85 € par m2. Il semble que le tarif n'est pas l'élément déterminant pour les commerçants. En effet, tous les emplacements sont loués pour Porchefontaine. En revanche, certains abonnés ne se présentent pas le mercredi matin, ce qui peut laisser paraître certains stands vides. Ceux-ci sont alors proposés aux commerçants « volants ». Régulièrement, un rappel est fait aux abonnés qui risquent de se voir infliger des sanctions par la commission des halles et marchés, s'ils ne respectent pas une présence continue.

- 4) Sécurité routière La sécurisation (éclairage, limitation de vitesse,...) des passages piétons des axes à grande circulation, de certains carrefours et des passages sous les ponts est indispensable. Quelles actions envisagez-vous de mettre en place pour répondre à ce problème de sécurité des piétons ?

Très sensibles à la sécurité de chacun, nous continuerons les sécurisations des axes à grande circulation pour les piétons par les limitations de vitesse, l'éclairage et les dispositifs urbains. Cela sera effectué en concertation avec le conseil de quartier et les associations locales.

- 5) Incivilités routières : Il est constaté fréquemment des stationnements en double file, des emplacements GIC utilisés abusivement, le non-respect de la « zone 30 ». Comment pouvez-vous agir ?

La lutte contre les incivilités sur les voies de circulation passe par la prévention et la répression.

Nous avons prévu d'augmenter le nombre des policiers municipaux pour renforcer les contrôles. Pour la police du stationnement, les principes sont les suivants :

- la police municipale ou nationale ne tolère aucun manquement dès lors qu'il s'agit de stationnement dangereux ou dans des espaces interdits ; la police municipale peut, dans certaines situations, se montrer plus souple en ce qui concerne le stationnement payant, dont la philosophie générale reste d'éviter les "véhicules ventouses" et de permettre à tous les Versaillais d'user des emplacements le long des trottoirs, selon leurs besoins

- l'utilisation non conforme ou dangereuse des engins roulants (bicyclettes, trottinettes et autres) dans les différents espaces donne lieu à contravention même s'il s'agit d'un exercice difficile en raison souvent de la vitesse de ces engins. Nous augmenterons les opérations de contrôle.

La pédagogie est un axe important de la prévention ; elle doit être effectuée tant par les parents envers leurs enfants que dans les écoles, collèges et lycées ; à cet égard des actions ont été menées les dernières années et seront élargies et poursuivies.

6) Les « double sens cycliste » sont peu utilisés et chaque croisement est dangereux en raison de l'étroitesse de la chaussée. Envisagez-vous de supprimer les plus dangereux ?

Le double sens est un des fondements du fonctionnement des zones 30 avec des résultats très positifs sur l'ensemble des zones à Versailles depuis leurs mises en œuvre.

Si certaines voies apparaissent dangereuses pour les riverains et pour les usagers, nous proposerons au Conseil de quartier de mettre ce sujet à l'ordre du jour et d'inviter les associations et les personnes concernées pour traiter de ce sujet, en lien avec les services municipaux.

1. L'engagement des habitants pour la vie et l'amélioration de leur quartier, au travers de nombreuses associations, est très prononcé à Porchefontaine. Quelle place voulez-vous accorder aux associations du quartier, telles que le SDIP ? Comment améliorer leurs relations avec les élus de la ville ? Avez-vous l'intention de les associer dans l'étude amont des projets concernant la vie du quartier ?

J'ai à cœur de valoriser le travail et le rôle actif des associations de quartier, notamment à Porchefontaine. Le conseil de quartier, les associations y sont très dynamiques. Le SDIP a ainsi effectué des études que j'ai personnellement particulièrement appréciées. Je souhaite avec les élus du quartier présents sur ma liste poursuivre ce dialogue, qui ne peut qu'être fructueux. Sur les projets où le SDIP a une expertise, nous associerons ses représentants aux études.